

Belgium-Charleroi: Cleaning services

OJ S 108/2015 06/06/2015

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: AWIPH

Postal address: Rue de la Rivelaine 21

Town: Charleroi

Postal code: 6061

Country: Belgium

Contact person: Cellule marchés publics

For the attention of: Madame Valérie Cowez

E-mail: v.cowez@awiph.be

Telephone: +32 71205853

Internet address(es):

Address of the buyer profile: http://marchespublics.wallonie.be/fr/index.html?ID_AVIS=406765

Additional information can be obtained from:

Official name: AWIPH

Postal address: Rue de la Rivelaine 21

Town: Charleroi

Postal code: 6061

Country: Belgium

Contact person: Cellule marchés publics

For the attention of: Madame Virginie Di Fabio

E-mail: v.difabio@awiph.be

Telephone: +32 71205896

Fax: +32 71205108

Internet address: <http://www.awiph.be>

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Other: Organisme d'intérêt public

I.3. Main activity

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1.

Title attributed to the contract by the contracting authority

Marché public de services relatif à l'entretien sanitaire des locaux et au lavage des vitres et châssis des bâtiments occupés par l'AWIPH.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 14: Building-cleaning services and property management services

Main site or place of performance: Charleroi, Liège, Dinant, Libramont, Mons, Namur et Ottignies-Louvain-la-Neuve.

NUTS code BE3 Région wallonne

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement**II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)**

Le présent marché a pour objet un service de nettoyage des locaux et de lavage des vitres et châssis des bâtiments ou parties de bâtiment occupés par l'agence wallonne pour l'Intégration des personnes handicapées — AWIPH ce marché comprend 7 lots. Le présent marché prendra cours le 1.1.2016 pour se terminer le 31.12.2019. Pour l'AWIPH, l'attention portée aux aspects sociaux, éthiques ainsi qu'à la protection de l'environnement, est importante. En effet, en sa qualité d'organisme de droit public, l'AWIPH a intégré ces préoccupations dans sa politique d'achat. À cet effet, l'attention du soumissionnaire est attirée sur les clauses du cahier spécial des charges relatives aux préoccupations éthiques et sociales visant les conditions de travail des travailleurs ainsi qu'aux préoccupations environnementales concernant une utilisation rationnelle de produits les moins impactant sur l'environnement.

II.1.6. CPV code(s)

90910000 Cleaning services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one or more lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement**II.2.1. Total quantity or scope**

Valeur estimée TVAC: 1.000.000 euros.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals**II.3. Duration of the contract or time limit for completion**

Start 1.1.2016. Completion 31.12.2019

Information about lots

Lot No: 1

Lot title: Nettoyage des locaux et des vitres des bâtiments occupés par l'AWIPH, Rue de la Rivelaine 2, 11, 15, 21, 27 et 31 à 6061 Montignies-sur-Sambre et Rue de l'Ange 5 à 6001 Marcinelle

- 1) Short description**
- 2) CPV code(s)**
90910000 Cleaning services
- 3) Quantity or scope**
- 4) Indication about different time frame or duration**
- 5) Additional information about lots**

Lot No: 2

Lot title: Nettoyage des locaux et des vitres du bâtiment situé rue du Vertbois 23-25 à 4000 Liège

- 1) Short description**
- 2) CPV code(s)**
90910000 Cleaning services
- 3) Quantity or scope**
- 4) Indication about different time frame or duration**
- 5) Additional information about lots**

Lot No: 3

Lot title: Nettoyage des locaux et des vitres de la partie du bâtiment situé au 1er étage, rue Léopold 3 à 5500 Dinant

- 1) Short description**
- 2) CPV code(s)**
90910000 Cleaning services
- 3) Quantity or scope**
- 4) Indication about different time frame or duration**
- 5) Additional information about lots**

Lot No: 4

Lot title: Nettoyage des locaux et des vitres du bâtiment situé rue du Village 5 à 6800 Libramont

- 1) Short description**
- 2) CPV code(s)**
90910000 Cleaning services
- 3) Quantity or scope**
- 4) Indication about different time frame or duration**
- 5) Additional information about lots**

Lot No: 5

Lot title: Nettoyage des locaux et des vitres du bâtiment situé Boulevard Gendebien 3 à 7000 Mons

- 1) Short description**

- 2) **CPV code(s)**
90910000 Cleaning services
- 3) **Quantity or scope**
- 4) **Indication about different time frame or duration**
- 5) **Additional information about lots**

Lot No: 6

Lot title: Nettoyage des locaux et des vitres du bâtiment situé Place Joséphine Charlotte 8, 1er étage à 5000 Namur

- 1) **Short description**
- 2) **CPV code(s)**
90910000 Cleaning services
- 3) **Quantity or scope**
- 4) **Indication about different time frame or duration**
- 5) **Additional information about lots**

Lot No: 7

Lot title: Nettoyage des locaux et des vitres du bâtiment situé Espace du Cœur de Ville 1, 3ème étage à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve

- 1) **Short description**
- 2) **CPV code(s)**
90910000 Cleaning services
- 3) **Quantity or scope**
- 4) **Indication about different time frame or duration**
- 5) **Additional information about lots**

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Le montant du cautionnement est fixé à 5 % du montant initial de chacun des lots faisant l'objet du présent marché. Le montant ainsi obtenu est arrondi à la dizaine d'euro supérieur. Le montant initial du marché est déterminé conformément au montant repris dans l'offre de prix pour une durée totale de 4 ans.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Le prestataire est invité à introduire mensuellement ses factures, distinctes pour chacun des sites, et relatives aux prestations qu'il a exécutées. Le pouvoir adjudicateur dispose d'un délai de 30 jours à compter de la date de la fin de la vérification des services, pour procéder au paiement pour autant qu'il soit en possession de la facture régulièrement émise.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Voir les clauses techniques annexées au présent avis de marché.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Par le seul fait de participer à la procédure de passation du marché, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion cités à l'article 20 de la loi du 15.6.2006 et aux articles 61 et suivants de l'AR du 15.7.2011 relatif aux marchés publics de travaux, de fournitures et de services et aux concessions de travaux publics. S'agissant de ces cas d'exclusion, le pouvoir adjudicateur peut, lorsqu'il a des doutes sur la situation personnelle d'un fournisseur, s'adresser aux autorités compétentes belges ou étrangères pour obtenir les informations nécessaires à ce propos. L'attention du soumissionnaire est attirée sur le fait qu'à quelque stade que ce soit de la procédure, le pouvoir adjudicateur peut vérifier l'exactitude de la déclaration sur l'honneur implicite dans le chef du soumissionnaire dont l'offre est la mieux classée. A cette fin, il demande au soumissionnaire concerné de fournir, dans le délai qu'il détermine, les renseignements ou documents permettant de vérifier sa situation personnelle et ce, avant toute décision relative à l'attribution du marché. Ces exclusions pourront être prononcées à quelque stade que ce soit de la procédure.

Pour les soumissionnaires belges :Il est à signaler que:

- les soumissionnaires belges employant du personnel assujetti à la loi du 27.6.1969 révisant l'arrêté-loi du 28.12.1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs sont dispensés de produire l'attestation de l'Office national de la sécurité sociale dont il résulte qu'ils sont en règle en matière de cotisations ONSS pour le présent marché,
- les soumissionnaires belges sont dispensés de produire une attestation récente (6 mois avant la date d'ouverture des offres) émanant de l'administration compétente pour la perception de la TVA établissant sa situation,
- les soumissionnaires belges sont dispensés de produire une attestation du greffe du tribunal du commerce du siège sociale de l'entreprise selon laquelle l'entreprise n'est pas en état de faillite ou dans une situation analogue.

Les soumissionnaires belges sont dispensées de soumettre une attestation récente (6 mois maximum avant la date d'ouverture des offres) émanant de l'administration compétente pour la perception des contributions directes dont il résulte qu'ils sont en règle en matière de contributions directes. La vérification de ces situations sera faite par le pouvoir adjudicateur via l'application Digiflow qui lui donne un accès sécurisé aux bases de données fédérales en matière de sécurité sociale ainsi qu'à la Banque Carrefour des entreprises. A cette fin, le soumissionnaire doit communiquer son numéro unique d'entreprise.

Pour les soumissionnaires étrangers: conformément à l'article 62 de l'arrêté royal du 15.7.2011 précité, les soumissionnaires étrangers doivent joindre à leur offre:

- une attestation récente (maximum 6 mois avant la date d'ouverture des offres) délivrée par l'autorité compétente certifiant que, suivant compte arrêté au plus tard la veille de la date limite de réception des offres, ils sont en règle avec leurs obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions du pays où ils sont établis. S'il emploie du personnel assujetti à la loi du 27.6.1969 révisant l'arrêté-loi du 28.12.1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs, sa situation sera vérifiée directement par le pouvoir adjudicateur pour ce qui concerne ce personnel. À cette fin, le soumissionnaire doit

communiquer son numéro unique d'entreprise,

— une attestation récente (maximum 6 mois avant la date d'ouverture des offres) délivrée par l'autorité compétente du pays certifiant sa situation en ce qui concerne le paiement des contributions directes,

— une attestation récente (maximum 6 mois avant la date d'ouverture des offres) délivrée par l'autorité compétente pour la perception de la TVA établissant sa situation,

— une attestation récente (maximum 6 mois avant la date d'ouverture des offres) délivrée par l'autorité compétente du pays concerné selon laquelle l'entreprise n'est pas en état de faillite ou dans une situation analogue. Si un tel document n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de ce pays. Enfin, l'attention du soumissionnaire est attirée sur le fait que par la signature de son offre, celui-ci s'engage à exécuter le marché dans le respect des conventions de base de l'organisation internationale du travail et en particulier:

— les conventions n° 29 et n° 35 interdisant le travail forcé,

— la convention n°87 relative au droit à la liberté syndicale,

— la convention n° 98 relative au droit d'organisation et de concertation collective.

Les conventions n° 100 et n° 111 relatives à l'interdiction de toute discrimination en matière de travail des enfants et à l'interdiction des pires formes du travail des enfants. Le non-respect des conventions susmentionnées sera considéré comme faute grave en matière professionnelle au sens de l'article 61, §2, 4° de l'arrêté royal du 15.7.2011 précité.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Afin d'apprécier sa capacité financière, le soumissionnaire doit remettre à l'appui de son offre:

— une déclaration bancaire dont le modèle est joint en annexe du cahier spécial des charges,

— la preuve qu'il dispose d'une assurance couvrant sa responsabilité en matière d'accidents du travail ainsi qu'une police d'assurance responsabilité civile.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Afin de vérifier que le soumissionnaire dispose de moyens techniques pour exécuter le marché, les documents suivants seront joints au dossier de sélection:

— la liste des principaux marchés publics et/ou privés, réalisés pendant les trois dernières années, leur montant, leur date et leur bénéficiaire,

— 2 attestations de bonne fin,

— pour chacun des lots faisant partie du présent marché et pour lequel il soumissionne, une déclaration mentionnant les techniciens ou les services techniques, intégrés ou non à l'entreprise,

— pour chacun des lots faisant partie du présent marché, une déclaration mentionnant le matériel et l'équipement technique dont le soumissionnaire disposera pour l'exécution des services,

— le prestataire de services fournira une liste complète des produits de nettoyage universels, produits de nettoyage pour vitres et autres produits hygiéniques qu'il entend utiliser avec les fiches techniques et de sécurité, description de leur impact sur l'environnement, et ce afin de vérifier que ceux-ci sont conformes aux prescriptions techniques reprises en partie 2 du cahier spécial des charges,

— en cas de sous-traitance, le soumissionnaire mentionne l'identité du ou des sous-traitant(s), la part du marché sous-traitée et communique le curriculum vitae du ou de sous-traitant(s)

ainsi que la liste de leurs références en rapport avec la part du marché qui lui ou leur est confiée.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: no

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Montant annuel TVAC 40 points (30 points pour le nettoyage des locaux et 10 points pour le nettoyage des vitres). Weighting 40
2. La valeur technique de l'offre 40 points: — 8 points: la méthodologie qui va être utilisée par le soumissionnaire pour le nettoyage des sites (locaux et vitres) pour lesquels il dépose offre;- 8 points: Les mesures relatives au personnel; — 8 points: la méthodologie qui va être utilisée par le soumissionnaire pour assurer la supervision du travail et l'encadrement de son personnel; — 8 points: l'organisation des contacts avec le pouvoir adjudicateur en vue de s'assurer de sa satisfaction, de prendre connaissance de ses éventuels desiderata et de répondre à ses plaintes; — 8 points: l'organisation du soumissionnaire pour faire face à une situation imprévue et donc forcément non prévue dans le planning général de nettoyage établi conformément aux clauses techniques. Weighting 40
3. Le nombre d'heures à prester par an 20 points (nettoyage des locaux 15 points et nettoyage des vitres 5 points). Weighting 20

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

2015/057/MP/LG/D

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 17.8.2015 - 10:00
Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

23.9.2015 - 10:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

Other:

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 210 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 23.9.2015 - 10:00

Place:

AWIPH Rue de la Rivelaine, 21 à 6061 Montignies-sur-Sambre.

Persons authorised to be present at the opening of tenders: yes

Information about authorised persons and opening procedure: La séance d'ouverture des offres est publique.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Le cahier spécial des charges doit être demandé à l'adresse suivante: mp@awiph.be.afin
d'avoir une idée objective des différents lieux d'exécution et des moyens à mettre en œuvre pour réaliser le marché, le soumissionnaire est tenu d'effectuer une visite accompagnée des lieux. Cette visite accompagnée est obligatoire. Les soumissionnaires sont supposés avoir examiné la situation sur place et connaître les caractéristiques des locaux et vitres des bâtiments à nettoyer. Ils sont, par conséquent, censés avoir pris connaissance de l'ampleur et de la nature des prestations à exécuter et d'en avoir tenu compte pour l'élaboration de leur soumission. Lors de la visite obligatoire, les soumissionnaires devront procéder au relevé de la superficie de chacune des surfaces faisant l'objet du présent marché aussi bien pour le nettoyage sanitaire que pour le nettoyage des vitres. Le soumissionnaire joindra à son offre l'attestation de visite figurant en annexe du cahier spécial des charges et qui doit être signée par le représentant de l'agence ainsi que par le soumissionnaire. Ces attestations doivent obligatoirement être jointes à l'offre sous peine de nullité. Chaque opérateur économique qui souhaite participer aux visites communiquera par e-mail à l'adresse mp@awiph.be le nom et le prénom de chaque participant. Lors des visites aux bâtiments, un soumissionnaire ne peut pas être représenté par plus de 2

personnes. Les dates fixées pour la visite des lieux sont reprises dans le cahier spécial des charges. En vue de répondre aux questions et demandes d'informations complémentaires des soumissionnaires, ceux-ci sont invités à envoyer leurs éventuelles questions pour le vendredi 28.8.2015 à l'adresse suivante: mp@awiph.be . L'agence répondra aux questions et enverra les réponses à l'ensemble des soumissionnaires pour le vendredi 4.9.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'État
Postal address: Rue de la Science 33
Town: Bruxelles
Postal code: 1040
Country: Belgium

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: AWIPH
Postal address: Rue de la Rivelaine 21
Town: Charleroi
Postal code: 6061
Country: Belgium
E-mail: v.cowez@awiph.be
Telephone: +32 71205853
Internet address: <http://www.awiph.be>

VI.5. Date of dispatch of this notice

2.6.2015